

**SOMMAIRE**

**DIRECTION REGIONALE DE L'ENVIRONNEMENT, DE  
L'AMENAGEMENT ET DU LOGEMENT**

*Objet : subdélégation administration générale*

*Objet : subdélégation RBOP*

*Objet : subdélégation technique*

## **DIRECTION REGIONALE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'AMENAGEMENT ET DU LOGEMENT**

**Objet : sudélégation de signature administration générale**

### A R R E T E

ARTICLE 1<sup>er</sup> : En cas d'absence ou d'empêchement de M. Michel PIGNOL, la délégation de signature qui lui est consentie par le présent arrêté préfectoral en date du 3 mars 2009 est exercée par chacun dans le domaine respectif de sa compétence, par :

- M. Monsieur Frédéric WILLEMIN, Directeur adjoint, pour l'ensemble des titres.
- Monsieur Michel MARSEILLE, Adjoint au Directeur, pour l'ensemble des titres.
- Stéphane CHOQUET, Secrétaire Général, pour les décisions relatives au Titre 1 "Administration Générale", chapitre A "Gestion du Personnel", Chapitre B "Responsabilité Civile" et Chapitre C "Bâtiments"
  - En cas d'absence ou d'empêchement de M. Stéphane CHOQUET, la délégation de signature qui lui est consentie sera exercée par Mme Bernadette TRIBOLET, Chef du pôle Ressources Humaines du Secrétariat Général,
- Mme. Geneviève ROUZIER, Responsable du Centre Support Mutualisé, pour les décisions relatives au Titre 1, chapitre A "Gestion du Personnel"
  - En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Geneviève ROUZIER, la délégation de signature qui lui est consentie sera exercée par Mme Catherine DELAITTRE, Responsable du pôle Ressources Humaines du Centre Support Mutualisé,
- M. Luc DAUCHEZ, Responsable du Service Déplacements, Infrastructures Transports, pour les actes relatifs au titre 2 "Transports routiers", au titre 3 "Commissionnaires des Transports" et au titre 4 "Réseau Routier National".
- M. Michel GOMBARD, Adjoint du responsable SDIT, chargé des transports, pour les actes relatifs au titre 2 "Transports routiers" et au titre 3 "Commissionnaires des Transports".
  - En cas d'absence ou d'empêchement de M. Michel GOMBART, la délégation de signature qui lui est consentie sera exercée par Mme Véronique BALLESTRA, Responsable de l'unité Réglementation des Transports
  - En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Véronique BALLESTRA, la délégation qui lui est consentie sera exercée par Melle Jeanne SOUAN, Responsable du Bureau Registre et accès à la profession de l'unité Réglementation des Transports, pour les actes relatifs à l'exercice de la profession de transporteur routier.
- Mme Paule FANGET-THOUMY, Responsable du Pôle Juridique Régional, à l'effet, d'une part, de représenter le Préfet devant le tribunal administratif d'Amiens dans les contentieux intervenant dans les domaines de compétence du Directeur Régional de l'Environnement, de l'Aménagement et

du Logement de Picardie ainsi que dans les opérations d'expertise et, d'autre part, de présenter des observations orales devant ledit tribunal.

- En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Paule FANGET-THOUMY, la délégation qui lui est consentie sera exercée par Mme Béatrice SANNIER, adjointe à la responsable du Pôle Juridique Régional.
- Mme Virginie POTIER, Responsable du Service Nature, Eau et Paysages, pour les actes relatifs au titre 5 « Affaires juridiques et contentieuses » articles 6 et 7, et au titre 6 « Patrimoine Naturel ».
  - En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Virginie POTIER, la délégation qui lui est consentie sera exercée par Mme Christine POIRIE, responsable du service "Politique de l'Eau et des Milieux Aquatiques"
- M. Samuel CARON, Responsable du Service Gestion de la Connaissance et Garant Environnemental, pour les actes relatifs au titre 6 "Patrimoine Naturel".
  - En cas d'absence ou d'empêchement de M. Samuel CARON, la délégation qui lui est consentie sera exercée par M. Enrique PORTOLA, responsable de l'Unité Garant Environnemental

ARTICLE 2 : le Directeur Régional de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié aux Préfets de l'Aisne et de l'Oise ainsi qu'au Secrétaire Général de la Préfecture de la Somme et publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture de région Picardie, Préfecture de la Somme.

Fait à Amiens, le 17 mars 2009

Pour le Préfet et par délégation

Le Directeur Régional de l'Environnement, de l'Aménagement  
et du Logement de Picardie

Signé : Michel PIGNOL

**Objet : subdélégation RBOP**

## D E C I D E

Article 1 : Subdélégation de signature est donnée aux agents désignés dans les tableaux établis par budget opérationnel de programme et joints en annexe, à l'effet de signer, dans le cadre de leurs attributions et compétences, les pièces de liquidation des recettes et des dépenses de toute nature.

Article 2 : En cas d'absence ou d'empêchement des subdélégataires désignés à l'article 1, les personnes chargées de leur intérim exercent la subdélégation pendant toute la durée de l'absence.

Article 3 : Subdélégation de signature est donnée à :

- M, Frédéric WILLEMIN, Directeur Adjoint
- M. Michel MARSEILLE, Adjoint au Directeur
- M Stéphane CHOQUET, Secrétaire Général
- Mme Geneviève ROUZIER, Chef du Centre Support Mutualisé

- Mme Brigitte LECLERCQ, chef du Pôle comptable

à l'effet de signer dans le cadre de leurs attributions et compétences les pièces comptables et documents relatifs à l'ordonnancement des dépenses et des recettes.

En outre, au regard des dispositions de l'article 8 du décret du 27 février 2009 sus-visé, subdélégation de signature est donnée à Nicolas MASSART, Chef de la Division Développement Industriel, et Michel MONCHAL, Adjoint au chef de la Division Développement Industriel, à l'effet de signer dans le cadre de leurs attributions et compétences les pièces comptables et documents relatifs à l'ordonnancement des dépenses et des recettes. relevant du BOP central « développement des entreprises et de l'emploi ».

Article 4 : La présente décision abroge et remplace :

- la décision de subdélégations du 1er septembre 2008 pour la Direction Régionale de l'Equipement,
- la subdélégation précisée à l'article 7 de l'arrêté du 23 septembre 2008 pour la Direction Régionale de l'Industrie, de la Recherche et de l'Environnement,
- la subdélégation précisée à l'article 7 du 15 mai 2007 pour la Direction régionale de l'Environnement.

Article 5 : La présente décision prend effet à compter du jour de la signature.

Fait à Amiens, le 17 mars 2009

Pour le Préfet et par délégation

Le Directeur Régional de l'Environnement, de l'Aménagement  
et du Logement de Picardie

Signé : Michel PIGNOL

#### Annexe

<b>Programme et BOP régional N° 203 Infrastructures et Services de Transport</b>	
<b>nom</b>	<b>fonction</b>
Frédéric WILLEMIN	Directeur Adjoint
Michel MARSEILLE	Adjoint au Directeur
Stéphane CHOQUET	Secrétaire Général
Andrée ROUZIER	Chef du Centre Support Mutualisé
Brigitte LECLERCQ	Chef du pôle comptable du CSM
Luc DAUCHEZ	Chef du SDIT

<b>Programme et BOP régional N° 113 Urbanisme, Paysage, Eau et biodiversité</b>	
<b>nom</b>	<b>fonction</b>
Frédéric WILLEMIN	Directeur Adjoint
Michel MARSEILLE	Adjoint au Directeur
Stéphane CHOQUET	Secrétaire Général

<b>Programme et BOP régional</b> <b>N° 113</b> <b>Urbanisme, Paysage, Eau et biodiversité</b>	
Andrée ROUZIER	Chef du Centre Support Mutualisé
Brigitte LECLERCQ	Chef du pôle comptable du CSM
Virginie POTIER	Chef du SNPE
Tristan GUILLOUX	Chef du Service ECLAT

<b>Programme et BOP régional</b> <b>N° 181</b> <b>Prévention des Risques</b>	
<b>nom</b>	<b>fonction</b>
Frédéric WILLEMIN	Directeur Adjoint
Michel MARSEILLE	Adjoint au Directeur
Stéphane CHOQUET	Secrétaire Général
Andrée ROUZIER	Chef du Centre Support Mutualisé
Brigitte LECLERCQ	Chef du pôle comptable du CSM
Ludovic WEBER	Chef du SPRI
Virginie POTIER	Chef du SNEP

<b>Programme et BOP régional</b> <b>N° 217</b> <b>Conduite et Pilotage des Politiques de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement Durable et de l'Aménagement du Territoire</b>	
<b>nom</b>	<b>fonction</b>
Frédéric WILLEMIN	Directeur Adjoint
Michel MARSEILLE	Adjoint au Directeur
Stéphane CHOQUET	Secrétaire Général
Andrée ROUZIER	Chef du Centre Support Mutualisé
Brigitte LECLERCQ	Chef du pôle comptable du CSM
Catherine DELAITTRE	Chef du pôle RH du CSM
Bernadette TRIBOLET	Chef du pôle RH du SG
Jean-Marie CHOREIN	Chef du pôle informatique du SG
Djamel SAIFI	Chef du pôle Logistique du CSM
N.	Chef du pôle Logistique du SG

<b>Programme et BOP N° 135 Développement et Amélioration de l'Offre de Logement</b>	
<b>nom</b>	<b>fonction</b>
Frédéric WILLEMIN	Directeur Adjoint
Michel MARSEILLE	Adjoint au Directeur
Stéphane CHOQUET	Secrétaire Général
Andrée ROUZIER	Chef du Centre Support Mutualisé
Brigitte LECLERCQ	Chef du pôle comptable du CSM
Tristan GUILLOUX	Chef du Service ECLAT
Rémi COUAILLER	Chef du pôle Habitat et Territoire

<b>Programme et BOP régional N° 207 Sécurité et Circulation Routière</b>	
<b>nom</b>	<b>fonction</b>
Frédéric WILLEMIN	Directeur Adjoint
Michel MARSEILLE	Adjoint au Directeur
Stéphane CHOQUET	Secrétaire Général
Andrée ROUZIER	Chef du Centre Support Mutualisé
Brigitte LECLERCQ	Chef du pôle comptable du CSM
Luc DAUCHEZ	Chef du SDIT

<b>Programme et BOP national N° 174 Energie et Après-Mines</b>	
<b>nom</b>	<b>fonction</b>
Frédéric WILLEMIN	Directeur Adjoint
Michel MARSEILLE	Adjoint au Directeur
Stéphane CHOQUET	Secrétaire Général
Andrée ROUZIER	Chef du Centre Support Mutualisé
Brigitte LECLERCQ	Chef du pôle comptable du CSM
Tristan GUILLOUX	Chef du Service ECLAT
Luc DAUCHEZ	Chef du SDIT

<b>Programme et BOP régional</b>	
<b>Transport aérien</b>	
<b>nom</b>	<b>fonction</b>
Frédéric WILLEMIN	Directeur Adjoint
Michel MARSEILLE	Adjoint au Directeur
Stéphane CHOQUET	Secrétaire Général
Andrée ROUZIER	Chef du Centre Support Mutualisé
Brigitte LECLERCQ	Chef du pôle comptable du CSM
Luc DAUCHEZ	Chef du SDIT

<b>Programme et BOP national</b>	
<b>N° 134</b>	
<b>Développement des Entreprises et de l'Emploi</b>	
<b>nom</b>	<b>fonction</b>
Frédéric WILLEMIN	Directeur Adjoint
Michel MARSEILLE	Adjoint au Directeur
Stéphane CHOQUET	Secrétaire Général
Nicolas MASSART	Chef de la Division Développement Industriel
Michel MONCHAL	Adjoint au Chef de la Division Développement Industriel

<b>Programme et BOP régional</b>	
<b>N° 722</b>	
<b>CAS immobilier</b>	
<b>nom</b>	<b>fonction</b>
Frédéric WILLEMIN	Directeur Adjoint
Michel MARSEILLE	Adjoint au Directeur
Stéphane CHOQUET	Secrétaire Général
Andrée ROUZIER	Chef du Centre Support Mutualisé
Brigitte LECLERCQ	Chef du pôle comptable du CSM

<b>Programme et BOP régional</b>	
<b>Sécurité des affaires Maritimes</b>	
<b>nom</b>	<b>fonction</b>
Frédéric WILLEMIN	Directeur Adjoint
Michel MARSEILLE	Adjoint au Directeur
Stéphane CHOQUET	Secrétaire Général

**Programme et BOP régional  
Sécurité des affaires Maritimes**

Andrée ROUZIER	Chef du Centre Support Mutualisé
Brigitte LECLERCQ	Chef du pôle comptable du CSM

**Programme et BOP régional  
Soutien de la politique de défense**

nom	fonction
Frédéric WILLEMIN	Directeur Adjoint
Michel MARSEILLE	Adjoint au Directeur
Stéphane CHOQUET	Secrétaire Général
Andrée ROUZIER	Chef du Centre Support Mutualisé
Brigitte LECLERCQ	Chef du pôle comptable du CSM

**Programme et BOP régional  
Accès à l'aide au logement**

nom	fonction
Frédéric WILLEMIN	Directeur Adjoint
Michel MARSEILLE	Adjoint au Directeur
Stéphane CHOQUET	Secrétaire Général
Andrée ROUZIER	Chef du Centre Support Mutualisé
Brigitte LECLERCQ	Chef du pôle comptable du CSM
Tristan GUILLOUX	Chef du Service ECLAT
Rémi COUAILLER	Chef du pôle Habitat et Territoire

**Programme et BOP régional  
Radars**

nom	fonction
Frédéric WILLEMIN	Directeur Adjoint
Michel MARSEILLE	Adjoint au Directeur
Stéphane CHOQUET	Secrétaire Général
Andrée ROUZIER	Chef du Centre Support Mutualisé
Brigitte LECLERCQ	Chef du pôle comptable du CSM
Luc DAUCHEZ	Chef du SDIT

**Programme et BOP régional  
Recherche dans le domaine des transports, de l'équipement et de l'habitat**

nom	fonction
-----	----------

<b>Programme et BOP régional</b> <b>Recherche dans le domaine des transports, de l'équipement et de l'habitat</b>	
Frédéric WILLEMIN	Directeur Adjoint
Michel MARSEILLE	Adjoint au Directeur
Stéphane CHOQUET	Secrétaire Général
Andrée ROUZIER	Chef du Centre Support Mutualisé
Brigitte LECLERCQ	Chef du pôle comptable du CSM
Luc DAUCHEZ	Chef du SDIT
Tristan GUILLOUX	Chef du Service ECLAT
Rémi COUAILLER	Chef du pôle Habitat et Territoire

**Objet : subdélégation technique**

#### A R R E T E

ARTICLE 1er : en cas d'absence ou d'empêchement de M. Michel PIGNOL, les délégations de signature du préfet qui lui sont conférées par l'arrêté précité sont exercées :

- pour l'ensemble des affaires visées à l'article 1<sup>er</sup>, par :
  - . M. Frédéric WILLEMIN, Directeur adjoint, pour l'ensemble de l'article 1<sup>er</sup>.
  - . M. Michel MARSEILLE, Adjoint au Directeur, pour l'ensemble de l'article 1<sup>er</sup>.
  - . M. Ludovic WEBER, Chef du Service Prévention des Risques Industriels, pour les affaires visées à l'article 1<sup>er</sup> : alinéas 2<sup>o</sup>, 3<sup>o</sup>, 8<sup>o</sup> et 9<sup>o</sup> ;
  - . M. Frédéric WILLEMIN, chef de l'Unité Territoriale de la Somme par intérim pour les affaires visées à l'article 1<sup>er</sup> : alinéas 2<sup>o</sup>, 3<sup>o</sup>, 4<sup>o</sup>, 5<sup>o</sup>, 6<sup>o</sup>, 7<sup>o</sup>, 8<sup>o</sup> et 9<sup>o</sup> ;
  - . M. Tristan GUILLOUX, Ingénieur divisionnaire des TPE pour les affaires visées à l'article 1<sup>er</sup> : alinéa 1<sup>o</sup> ;
  - . M. Michel GOMBART, Ingénieur divisionnaire des TPE, pour les affaires visées à l'article 1<sup>er</sup> : alinéas 4<sup>o</sup>, 5<sup>o</sup>, 6<sup>o</sup> ;
  - . M. Dominique DONNEZ, Ingénieur divisionnaire de l'Industrie et des Mines pour les affaires visées à l'article 1<sup>er</sup> : alinéa 1<sup>o</sup> ;
  - . M. Sébastien PREVOST, Ingénieur de l'Industrie et des Mines, pour les affaires visées à l'article 1<sup>er</sup> : alinéas 2<sup>o</sup>, 3<sup>o</sup>, 4<sup>o</sup>, 5<sup>o</sup>, 6<sup>o</sup>, 7<sup>o</sup> ;
  - . Mme Cécile SCHMIDT, Ingénieur de l'Industrie et des Mines, pour les affaires visées à l'article 1<sup>er</sup> : alinéas 1<sup>o</sup> et 7<sup>o</sup> ;
  - . M. Patrick LEFRANC, Ingénieur des TPE, pour les affaires visées à l'article 1<sup>er</sup> : alinéa 1<sup>o</sup> ;

. M. André CLETY, Technicien Supérieur en Chef de l'Industrie et des Mines, pour les affaires visées à l'article 1<sup>er</sup> : alinéa 7° ;

. M. Philippe VATBLED, Technicien du MINEFI pour les affaires visées à l'article 1<sup>er</sup> : alinéa 4°1

. Mme Virginie POTIER, Ingénieur divisionnaire des TPE pour les affaires visées à l'article 1<sup>er</sup> : alinéas 10°, 11° et 12° ;

. Mme Christine POIRIE, Ingénieur des TPE pour les affaires visées à l'article 1<sup>er</sup> : alinéas 10°, 11° et 12° ;

. M. Frédéric BINCE, Ingénieur des TPE, pour les affaires visées à l'article 1<sup>er</sup> : alinéas 10°, 11° et 12° ;

. M. Samuel CARON, Ingénieur du Génie Rural des Eaux et Forêts pour les affaires visées à l'article 1<sup>er</sup> : alinéas 10°, 11° et 12° ;

• **pour les affaires visées à l'article 1er : alinéas 4°, 5°, 6° par :**

. M. Christian DEBRAS Technicien Supérieur de l'Industrie et des Mines, sauf les réceptions par type et les retraits des autorisations de mise en circulation.

ARTICLE 2 : le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif d'Amiens, dans un délai de deux mois, à compter de sa publication.

ARTICLE 3 : M. Michel PIGNOL est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Somme et dont une copie sera adressée aux préfets de l'Aisne et de l'Oise et au secrétaire général de la préfecture de la Somme.

Fait à Amiens, le 17 mars 2009

Pour le Préfet et par délégation

Le Directeur Régional de l'Environnement, de l'Aménagement

et du Logement de Picardie

Signé : Michel PIGNOL